



Charte des Officiels Informations

**Destinataires : Clubs Championnat de France Senior,
Ligues Régionales et Comités Départementaux**

Nombre de pièces jointes : 1

Information

Diffusion vers :

Echéance de réponse :

Suite au dernier Comité Directeur Fédéral quelques informations sur la Charte des Officiels :

- L'ensemble des dispositions financières a été adopté
- Les derniers ajustements du texte ont été validés
 - o Ces informations figureront en annexe du PV du Comité Directeur des 24 et 25 Avril.
- L'outil de simulation a été modifié pour tenir compte des dernières évolutions. Le fichier en pièce jointe vous permet d'évaluer votre situation en appliquant les principes de la nouvelle charte. N'hésitez pas à faire l'exercice et à nous communiquer le fichier complété à chartedesofficiels@ffbb.com
- L'INFBB met en place des modules de formation (1 par zone) à destination des répartiteurs arbitres et OTM. Ces modules permettront de présenter toutes les fonctionnalités de FBI pour la désignation des officiels. La participation effective des répartiteurs est essentielle.
- Le groupe de travail Charte des Officiels continue à mettre à jour la Foire Aux Questions sur IFFBB. N'hésitez pas à la consulter. Vous pouvez continuer à poser vos questions à chartedesofficiels@ffbb.com
- Les modules de formation e-learning, OTM Club, Arbitre Club, OTM Régional sont en ligne sur le site internet FFBB. Invitez vos licenciés à s'y inscrire.

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
F. CHALOUPY Président CFO	S. DIOT Directeur Pôle Territoires	Th. BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2015-04-27 Charte des Officiels Infos V2 TBE	